

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAYOTTE
**COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU CENTE-
OUEST**

S/C Hôtel de Ville de TSINGONI
Place Zoubert Adinani
B.P. 35
97680 TSINGONI

Tél. : 0269637676 ; Fax : 0269637677

N° 62

Séance du 30/11/2017

**Objet: Changement de la présidence de la commission
d'aménagement .**

L'an 2017, le 30 novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 38

Présents : 21

Nombre de suffrages : 23

Etaient présents :

Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. AHMED-COMBO Ali, M. ANTOYISSA Zaïnoudine , M . HAROUNA Attoumani, M. ATTOUMANI Issoufi, Mme BACAR Inchaty Soilihi, Mme DOUKAINI Kamaria, M. HAMADA Dahalane Patrick, M . HAROUNA Zaidani , M.IBRAHIMA SAID Maanrifa, Mme MAHADI Salima, Mme MADI ASSANI Binti, M. MADI Saïd, M. MATTOIR Abdullah, M. MIKIDADI Madihali, Mme MROIVILI Amina Moilim, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, Mme MVOULANA Chakila Laila, M. SAID Mohamed Barrabe, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. YOUSOUFOU Soulaïmana.

Etaient absents :

Mme ABDOU –MADI Sandati, M. ABDOU Mikidachi, M. ABDALLAH Saïd, Mme AHMED Fatima, Mme AHMED Aïda, M. ANTOINE Ibrahim Salim, M. ALI-MALLOU Assani, Mme ALI Fatima, Mme BAMANA Anchya, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. KAMARDINE Mansour, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufian, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, Mme MADI MARI Moissoukari, Mme MASSIALA Sadanati, Mme CHANFI Dahabia, Mme MAHAMOUDOU Laouia.

Procurations :

Mme BAMANA Anchya a donné procuration à M. Zaïnoudine ANTOYISSA.

M. ANTOINE Ibrahim Salam a donné procuration à Mme ALI Fatima

Etaient excusés : Néant.

Secrétaire de séance : M. MADI Saïd.

Date de convocation :

22/11/2017

Date d'affichage :

30/11/2017

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :

/ /2017

Et affichage du :

/ /2017



Vu la délibération n° 012/CCCO/2016 du 09/04/2016 portant vote des commissions permanentes de la Communauté de Communes du Centre-Ouest ;

Sur proposition du M.IBRAHIMA SAID Maarifa, président actuel de la Commission d'aménagement, qui souhaite céder sa place à M. HAROUNA Attoumani ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'installer M. HAROUNA Attoumani comme Président de la Commission d'Aménagement de la 3CO à la place de M.IBRAHIMA SAID Maarifa, modifiant ainsi la décision 5°) de la délibération n° 012/CCC/2016 sus visée ;
- de désigner M. YOUSOUFOU Soulaïmana comme rapporteur de ladite commission.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à TSINGONI, le 30/11/2017

Le Président,

M. Zaïnoudine ANTOYISSA



VOTE : Adoptée à l'unanimité.